



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 30 JANVIER 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	56	56 + 14 pouvoirs

Date de convocation 24 janvier 2025
--

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu au Salon des Halles - Place Léopold à Lunéville, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, Président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Hervé BERTRAND, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Valérie DIDIER, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Laurie PÉRISSE, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Audrey FINANCE, Joël DONATIN.**

Absents : **Thierry BIET, Stéphane DECUGIS, Virginie GENOT, Etienne MAIRE, Christelle VIVOT, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Marie LARDIN, Laurent KUREK, Michel JACQUOT, Christine THOMAS.**

Représentés : **Didier COLIN à Christian GEX, Sabine TIHA à Yvette COUDRAY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Murielle GRIFFOUL à Dominique ROBERT, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérald BARDOT à Jonathan HAUVILLER, Pierre-Jean COURBEY à Benoît TALLOT, Catherine LAURAIN à François FRASNIER, Colette MANSUY à Ludovic CHAUMET, Catherine PAILLARD à Frédéric BREGEARD, Jean-Luc DEMANGE à Alain FORTIER, Matthieu SIGIEL à Gérard RITZ, Ludivine GEANT à Bruno MINUTIELLO, Jacques PISTER à Hervé BERTRAND.**

Monsieur Frédéric BREGEARD a été nommé secrétaire de séance.

Objet : MOBILITE – Modification des tarifs du service d'autopartage Lulu
Rapporteur : Bruno MINUTIELLO
N° de délibération : 2025_014

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
56	14	70	0	0	0

Il est rappelé à l'Assemblée que, dans le cadre du service d'autopartage, une convention pour la gestion de ce dispositif par le PETR Pays du Lunévillois a été adoptée par délibération n° 2020-063 en date du 27 février 2020.

Le service d'autopartage a fonctionné jusqu'alors avec un prestataire, la société CLEM, qui a assuré la gestion des abonnements, la plateforme de réservation et l'assistance aux usagers.

Différents problèmes techniques récurrents tant dans la gestion des véhicules que dans l'assistance des usagers associés à un coût élevé du service d'abonnement ont conduit le PETR Pays du Lunévillois à lancer une étude comparative avec d'autres opérateurs d'autopartage.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2025, la société AGILAUTO assure la gestion de ce service. Ce changement devrait faciliter l'utilisation des voitures par les usagers et permettre plus d'autonomie dans la gestion au quotidien. De plus, le coût de la prestation est moitié moins cher.

Parallèlement à ce changement d'opérateur, le PETR Pays du Lunévillois propose de réviser les tarifs selon les critères suivants :

- Tenir compte des expériences d'autres territoires,
- Permettre à la population d'avoir accès à un service de mobilité facile et économique,
- Favoriser les petits parcours du quotidien,
- Augmenter sensiblement les recettes du service.

Ainsi, il est proposé les tarifs et les conditions suivants :

Accès au service : 7 jours sur 7, 24h/24 (*aucune réservation ne peut s'effectuer entre minuit et 4 heures du matin*)

Modalités de réservation : à l'heure avec un maximum de 24h consécutives

Tarification à l'heure et au kilomètre (0,05 € par km)

Durée réservation	Tarif abonné Formule Confort	Tarif collectivité Formule partenaire
1h	3,00 €	1,80 €
2h	4,00 €	2,20 €
3h	5,00 €	2,60 €
4h	8,00 €	3,40 €
5h	10,00 €	4,20 €
6h	12,00 €	5,00 €
7h	17,00 €	6,60 €
8h	20,00 €	7,80 €
9h	23,00 €	9,00 €
10h	28,00 €	10,60 €
11h	32,00 €	12,20 €
12h	36,00 €	13,80 €
Heure supplémentaire (dans la limite de 24h consécutives)	+ 7,00 €	+ 1,80 €

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Approuve les tarifs de la solution d'autopartage de véhicules électriques à compter du 1^{er} février 2025, dont la gestion a été confiée au PETR Pays du Lunévillois :

Accès au service : 7 jours sur 7, 24h/24 (*aucune réservation ne peut s'effectuer entre minuit et 4 heures du matin*)

Modalités de réservation : à l'heure avec un maximum de 24h consécutives

Tarification à l'heure et au kilomètre (0,05 € par km)

Durée réservation	Tarif abonné Formule Confort	Tarif collectivité Formule partenaire
1h	3,00 €	1,80 €
2h	4,00 €	2,20 €
3h	5,00 €	2,60 €
4h	8,00 €	3,40 €
5h	10,00 €	4,20 €
6h	12,00 €	5,00 €
7h	17,00 €	6,60 €
8h	20,00 €	7,80 €
9h	23,00 €	9,00 €
10h	28,00 €	10,60 €
11h	32,00 €	12,20 €
12h	36,00 €	13,80 €
Heure supplémentaire (dans la limite de 24h consécutives)	+ 7,00 €	+ 1,80 €

- Autorise le PETR Pays du Lunévillois à appliquer des offres promotionnelles temporaires ;
- Autorise le PETR Pays du Lunévillois à faire appliquer par la société AGILAUTO une remise partielle sur la tarification lors d'une situation conflictuelle au désavantage de l'utilisateur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO
2025.01.31 14:00:36 +0100
Ref:8080641-12131787-1-D
Signature numérique
le Président